

# Le Saumonois

Le Saumonois

C.P. 155

Lac-au-Saumon (Québec)

G0J 1M0

Lac-au-Saumon, le mercredi 4 juin 2008, Vol 5, no 22

Édition grand tirage gratuite

## Affaires municipales

JEAN GUY PELLETIER

### Session régulière du Conseil municipal du 2 juin 2008: compte rendu.

8 personnes dans l'assemblée, les membres du conseil, en tout 16 personnes assistaient à la rencontre.

21 points étaient à l'ordre du jour.

#### Approbation des procès-verbaux de mai 2008

Les procès-verbaux de la session régulière du 5 mai de même que la session spéciale du 29 mai ont été adoptés.

Rappelons qu'à la session spéciale du 29 mai le maire et la directrice générale furent autorisés à signer la transaction de quittance dans le cadre du règlement des griefs 2007-01 et 2007-02 de même que la lettre d'entente dans le cadre du règlement des griefs 2007-03 à 2007-06

#### Approbation des comptes

Le total des comptes pour le mois de mai s'élève à 78 764\$ dont un montant de 9 854\$ en salaires.

#### Dépôt semestriel des états financiers

Au 31 mai, le solde cumulé au chapitre des revenus se chiffrait à 953 827\$ sur le budget en cours de 1 372 500\$. Quant aux dépenses de fonctionnement elles s'établissent pour la même période à 551 288\$ sur un budget de 1 263 020\$

#### Document d'informations locales

Il est résolu de maintenir Manon Sirois à l'emploi pour la période estivale avec pour tâches de colliger des informations ayant trait à l'urbanisme : nombre de terrains avec services disponibles à la vente, constructions nouvelles au Lac depuis 10 ans, dans quel secteur etc. et produire un document qui pourra servir de guide aux investisseurs et promoteurs en plus d'être un support valable à l'exercice de prise de décisions pour les élus.

#### Contrat d'entretien ménager

Ces contrats seront renouvelés à Madame Liane Gignac pour l'édifice municipal et à Madame Francine Ross pour le Centre de loisirs.

#### Travaux de voirie secteur rural - Phase II

Les travaux seront exécutés en régie, sous surveillance municipale et financés à même les crédits budgétaires 2008, fixés à 50 000\$.

**Chargeur sur roues - réparation des articulations** Il est décidé de confier la réparation à {Services de Réparation Joël inc.} de St-Omer, selon le Système Expander, de technologie Suédoise. Cette technologie offre des

avantages sur le temps de réparation {2 jours}, des coûts compétitifs {moins de 10 000 \$} ainsi qu'une garantie pièces et main-d'oeuvre {10 ans}.

#### Rénovation de la patinoire

Évalué à 65 000\$, ce projet dont la réalisation s'appuie sur des aides de différents ministères et organismes est piloté par la Corporation des Loisirs. Dans le cadre d'une demande de financement adressée au « Fonds AgriEsprit » de Financement agricole Canada il est résolu que la municipalité reçoive l'argent, contrôle les dépenses et émette des reçus pour fin d'impôt à des particuliers qui désireraient faire un don.

#### Divers

David Althot démissionne de ses fonctions aux ressources humaines :

Site Web: Le projet d'un site internet pour la municipalité avance. Ce projet est piloté par Gino Boucher. La conception du site a été confiée à Programmation Lapierre d'Amqui. Le coût estimé est de 1 200\$, un montant inférieur à la compétition.

Voie d'évitement secteur sud route 132, à l'intersection de la rue St-Edmond près de Somival. M. Aurélien Beaulieu suggère d'aller de l'avant avec cette voie d'évitement qui serait dans les cartons du ministère des Transports depuis 5 ans.

#### Rapport de secteur

##### Machinerie et équipements André Gaudet

André nous fait un bref compte rendu des démarches faites pour le remplacement des chevilles d'articulation sur le chargeur sur roues ou 3 entreprises furent invitées à soumettre des estimés : Marco Fournier, Usinage RG et Services de Réparation Joël inc.

##### Sécurité, famille environnement Éric Desrosiers

La Fête familiale du 17 mai, tenue au Centre des loisirs, fut un succès avec une participation de 70 parents et enfants.

Monsieur Robin St-Gelais, des programmes d'aide à l'habitation de la MRC, nous informe que des aides existent pour rénover des logements ou des habitations, en vue de les adapter, soit pour des personnes en perte d'autonomie, des personnes handicapées ou pour des rénovations d'urgence. M.ST-Gelais vous invite à le contacter au 629 2053 poste 121 pour plus d'informations.

##### Hygiène du milieu Jean Guy Pelletier

L'analyse technique du projet d'alimentation en eau p o-

table est en cours de réalisation au MAMR. La date de reddition des comptes pour bénéficier de subventions provenant du transfert de la taxe d'accise sur l'essence est fixée au 19 juin. On nous informe que le gouvernement de Jean Charest vient de confirmer une enveloppe budgétaire de 3,5G\$ pour les projets de mise à niveau des réseaux d'aqueduc et d'égout sur le territoire de la province.

#### Levée de la session

La session est ajournée à 21h00 le 16 juin.

#### Avis à la population

La municipalité de Lac-au-Saumon avise les résidents du village que le rinçage du réseau d'aqueduc n'a pu être effectué tel que prévu durant la semaine du 26 mai, une baisse de pression sur le réseau l'en empêchant. Vous serez avisé ultérieurement d'une reprise de l'exercice.

P.S. La couleur de l'eau et l'odeur de chlore n'empêchent pas sa consommation, l'eau reste potable.


#### Divers

**Le cyclothon** dont l'objectif est d'encourager la population à pratiquer l'activité physique en famille tout en permettant d'amasser des fonds pour la Véloroute Desjardins de la Matapédia **est reporté au samedi 7 juin**. Pour information contacter Francis St-Laurent au 629 4242 poste 241 ou au 778 3796

**Découvrez la Matapédia** Tournée de familiarisation 2008 mercredi le 18 juin—Départ Auberge Beauséjour Il est important d'arriver à 7h30 pour l'inscription. Coût de la tournée 16\$ Pour info.: Véronique Roy CLD 629 4212

**LES ENTREPRISES L. MICHAUD & FILS (1982) INC.**

Spécialité : Travaux de génie civil



361, rue des Forges  
Amqui (Québec) G5J 3B3

Tél. bureau : (418) 629-2081  
Télécopieur : (418) 629-3417

Sans frais : 1 888 839-2481

## OFFRE D'EMPLOI

La société locale de développement procèdera à l'embauche d'une préposée à l'accueil et à l'entretien de la maison Elzéar Michaud. Cette offre d'emploi s'adresse aux étudiantes de niveau post-secondaire. L'emploi est pour la période allant du 23 juin au 15 août. La date limite d'inscription est le 13 juin 2008. Les personnes intéressées sont invitées à présenter leur candidature à Mme Francyne Cyr, 95 du Noviciat c.p.343 Lac-au-Saumon G0J 1M0.

## NOUVELLES BRÈVES

**Le Saumonois fait relâche pour l'été** comme à son habitude et vous reviendra au mois de septembre. Bon été.

**Les Filles d'Isabelle** chapitre d'Amqui ont célébré leur 50e anniversaire de fondations, dimanche, le 25 mai, à Lac-au-Saumon.

**Des volontaires** ont pris l'initiative d'enlever les souches flottantes qui effleuraient la surface du lac et qui étaient des dangers à la navigation.

**Le projet de halte routière** privée à Lac-au-Saumon connaît des retards en raison de points en négociation entre le promoteur et le propriétaire des terrains.

**Que nous réserve l'été:** fête des guitares, exposition, embellissement, Saint-Jean, etc.

### PÉPINIÈRE PARAMÉ

Sonia Turcotte, gérante

Il nous fait plaisir de vous conseiller et de vous servir

11, route St-Alexandre  
Lac-au-Saumon, Qc

Téléphone : 778-3550  
Télécopie : 629-3031

**BANQUE NATIONALE DU CANADA**

Suzanne Roussel  
Directrice,  
Services financiers

30, boulevard Saint-Benoit Est  
Local 72  
Amqui (Québec) G5J 2B7  
Téléphone: (418) 629-4416  
Télécopieur: (418) 629-5927  
Courriel: suzanne.roussel@bnc.ca

**FENE-TECH** Laval Tremblay  
Président

264, boul. Saint-Benoit Est  
Amqui (Québec)  
G5J 2C5

Téléphone: (418) 629-4675  
Télécopieur: (418) 629-3982  
www.fene-tech.com

## L'ÉDITION ABONNÉE, un plus

Sujets traités dernièrement dans l'édition abonnée:

*La toponymie*

*La marche nordique*

*Parole de Pape*

*Le parc industriel léger*

*Les chantres du positivisme*

*Refus du projet Sidem*

*Radio MP3*

Pour s'abonner au Saumonois, faites parvenir votre chèque à l'ordre de *Le Saumonois* à l'adresse écrite dans l'entête. L'abonnement annuel est de 26,45\$ par la poste et de 11,50\$ par courriel. Cet abonnement donne droit à 23 numéros et aux 8 numéros grand tirage gratuits.

## Le billet du philosophe

### La monté de l'incompétence (2)

Nestor Turcotte

Prenez le domaine de l'éducation que je connais un peu pour y avoir œuvré toute ma vie. Certains professeurs compétents ont fait un jour d'excellents directeurs d'école, d'autres, ont fait des directeurs incompétents. Certains professeurs plus ou moins compétents ont fait parfois des directeurs d'école compétents. Pour finir la liste, certains professeurs incompétents ont hissé au niveau supérieur, leur incompétence en devenant des directeurs incompétents.

La compétence au niveau inférieur n'est pas une garantie de l'incompétence au niveau supérieur; la compétence au niveau inférieur n'est pas une garantie de la compétence au niveau supérieur.

On le voit la compétence sur la terre des hommes a ses limites. Il faut essayer de la juger à partir de deux critères fondamentaux: le talent et la capacité. Il y a des gens qui ont le talent de faire des choses, mais qui n'en ont pas la capacité. Il y a des gens qui ont certaines capacités, mais le talent manque ou est tout simplement absent.

Si on lançait l'idée chez les haltérophiles de ne plus faire que des poids de 200 ou 300 livres, la majorité d'entre eux seraient jugés incompétents, car incapables de soulever de tels poids. Si on lançait par contre l'idée de ne plus faire de poids excédant 25 livres, la très grande majorité seraient jugés compétents, capables de soulever un poids aussi faible. On le voit par ce petit exemple, la compétence dépend toujours à quel niveau on place la barre. Plus vous abaissez les critères qui conduisent à la compétence, plus vous risquez de trouver l'incompétence à tous les niveaux.

Il n'est pas facile de juger de la compétence d'une personne. Quoique l'on fasse, il y aura toujours des gens compétents qui ne seront pas à leur place parce qu'elle sera occupée par des gens incompétents. Il y aura toujours à tous les niveaux des incompétents qui n'auront pas le courage et l'honnêteté de donner leur poste à plus compétents qu'eux.

Le monde est ainsi fait. Idéalement, tous les postes qui exigent compétence devraient être occupés par de la compétence. L'incompétence ne descendra pas vite l'échelle pour confier à quelqu'un d'autre un poste qu'elle ne mérite pas. La seule façon de déloger l'incompétence, c'est de démontrer devant la communauté son propre niveau de compétence. Parfois, elle vous écoutera, très souvent elle fera la sourde oreille. Il reste à la compétence une solution: attendre et user de patience.

## Columbarium

RAYMOND THÉRIAULT

Président de la Fabrique

Le Conseil de Fabrique étudie la possibilité d'utiliser le mausolée Alexandre Bouillon pour en faire un columbarium. Les espaces latéraux conviendraient à quarante-huit casiers susceptibles de contenir deux urnes chacun.

Chaque niche est fabriquée entièrement de granite taillé, résistant au choc, avec une plaque scellée pour une étanchéité à toute épreuve. Chacune est munie d'une porte en granite avec vis anti-vol, ornées de rosettes. Sur chacune de ces portes, il est possible de graver des inscriptions ou des illustrations au choix du client.

La Fabrique ne dispose pas des fonds nécessaires à la mise en oeuvre de ce projet. Chaque casier se vend 1 200\$ l'unité. Cependant, dans une pré-vente de 7 à 8 casiers à 1 000.00\$ l'unité, il y aurait

suffisamment de fonds pour aller de l'avant.

Le Conseil de Fabrique se donne jusqu'en septembre pour évaluer l'intérêt des gens pour le projet.

La crémation est en hausse au Canada. Elle est utilisée à 43%, et on estime qu'elle pourra atteindre 47% en 2010. La crémation représente des avantages pécuniaires certains. Pas de lot à acheter au cimetière, pas de pierre tombale, pas de cercueil, pas de porteurs aux funérailles, pas de frais de creusage de fosse, etc.

La Fabrique étudie les possibilités, et si la demande est suffisante, elle procédera à la réalisation de ce projet. Les intéressés peuvent avoir plus d'informations auprès de M. Ghislain Roy (778-3740).

## Fermeture de Bois-Saumon

JEAN GUY PELLETIER

Les jeux sont faits, les machines de l'usine Bois-Saumon vont bientôt se taire. Sa fermeture mettra fin à 100 ans d'activité dans la production de bois-d'œuvre à Lac-au-Saumon. La dernière rencontre, mardi le 20 mai, entre l'industriel, M. Denis Bérubé et le conseil municipal sur des compensations financières suite aux pertes de revenus fonciers anticipées par la fermeture et/ou le démantèlement des installations rang Didier, n'aura rien donné, sinon que ce dernier veut à tout prix réduire sa facture à ce chapitre.

Le rôle que la CRE (Conférence Régionale des Élus) a joué dans ce dossier fut décevant. Depuis l'annonce de cette fermeture en janvier, cet organisme, mandaté par le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Béchard, pour lui faire des recommandations sur la fermeture de Bois-Saumon et le transfert du CAAF vers Causapscal, n'a pas manqué de nous indiquer des voies à prendre qui aboutissent, pour la plupart, dans des culs de sac.

La phrase clef utilisée par la CRE était pourtant que la recommandation au ministre allait se faire sur des éléments qui relèvent de son autorité (celle du ministre).

Notre première priorité, fut de réduire au minimum les pertes d'emploi conséquentes à cette fermeture. Onze personnes sur le total des soixante-six employés actifs à Bois-Saumon sont des résidents du Lac. Nous sommes intervenu en support au syndicat et nous avons réclamé que 46% de la main d'œuvre de l'usine transformée de Causapscal soit composée de travailleurs en provenance de Bois-Saumon. Ce 46% représentait la part du CAAF en provenance de notre usine sur le total à être alloué à Causapscal. Au final, la proportion des travailleurs transférés ou qui conserveront leur emploi sera de cet ordre mais selon une autre méthode de calcul.

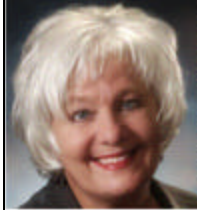
Notre seconde inquiétude allait aux pertes anticipées de revenus fonciers des suites de cette fermeture. Rappelons que ces revenus pour l'année en cours sont de 56 000 \$. Nous avons donc travaillé deux hypothèses sur lesquelles, nous en étions certains, le ministre avait autorité : a) - une compensation financière du ministre des Ressources naturelles de 50 000\$/année pour les dix prochaines années, prise à même les droits de coupe (10\$ le m<sup>3</sup>) que le ministre perçoit sur le contrat d'approvisionnement forestier (128 000 m<sup>3</sup>) à être transféré, une somme de 1,28M\$ annuellement, b) - à

défaut d'une telle compensation et dans les termes avancés, que le ministre réserve à la Corporation municipale de Lac-au-Saumon, dans le domaine public Québécois, un volume (m<sup>3</sup>) annuel forestier de 10 000m<sup>3</sup>, ce qu'il s'apprête d'ailleurs à faire pour les autochtones de Pointe à la Croix, à la hauteur de 15 000m<sup>3</sup>. Cela permettrait à la municipalité, dans la foulée du dépôt du livre vert sur la forêt, d'offrir ce bois à des industriels du sciage et annuler l'augmentation de 11¢/100 dollars d'évaluation de taxes foncières que devra absorber chaque contribuable suite à cette fermeture d'usine.

Les pourparlers qui suivirent entre le représentant du CRE, M. Richard Savard et le maire Jean Claude Dumoulin accouchèrent d'une autre proposition au chapitre des compensations, celle de faire porter cette charge par l'industriel, l'on nous affirma que le ministre avait l'autorité nécessaire pour l'exiger, ce qui s'avérera une fausse avenue. Quant au volume forestier réservé, il fut abandonné en cours de chemin.

S'ensuivit un échange de lettres, de résolutions de la municipalité, de la MRC, de communiqués de presse porteur de ces demandes, enfin une recommandation du CRE favorable au transfert du CAAF et cette lettre du sous-ministre adressée à la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité, datée du 15 avril où, en essence, il est dit que ce n'est pas l'affaire du ministère de s'immiscer dans la gestion d'une entreprise et qu'il ne peut imposer les mesures réclamées.

Le rôle du gouvernement dans cette affaire, qui encourage des communautés comme la nôtre à porter leurs doléances dans cette instance " démocratique " (la Conférence Régionale des Élus) où se mêlent bonne foi, hypocrisie et perte de temps, laisse à penser que les dés étaient pipés et le résultat connu d'avance.



**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
QUÉBEC

26, boul. Saint-Benoît Ouest  
Bureau 101  
Amqui (Québec) G5J 2E2  
Téléphone: (418) 629-1977  
Télocopieur: (418) 775-6267  
Courriel: ddoyer@assnat.qc.ca


**Danielle Doyer**  
Députée de Matapédia



**Jean-Yves Roy**  
Député de  
Haute-Gaspésie—La Mitis—  
Matane—Matapédia

Bureaux  
Amqui: (418) 629-2295  
800 463-2295

Édifice de la justice  
Suite 202, Ottawa (Ontario) K1A CA6  
(613) 995-1013  
Courriel: royje@parl.gc.ca



**Desjardins**  
Caisse populaire  
de Lac-au-Saumon

**Vous voulez obtenir un prêt !  
Venez nous voir.**

Diane Caron dg



**GRATIEN LEBRUN & FILS ENR.**  
ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SERVICE DE BRÛLEURS

**Yves Lebrun**, technicien propriétaire  
34, rue du Noviciat - C. P. 66  
Lac-au-Saumon (Québec) G0J 1M0

Tél. : (418) 778-5923  
Pagette : (418) 629-8303



**FOURNIER & FILS**  
Services thanatologiques

110, de l'hôpital  
Amqui (Québec)  
G5J 2J9

Tél.: 418.629.4431  
Sans frais: 866.629.4431  
Fax: 418.629.1983  
info@gfournier.com

www.gfournier.com

## La rencontre des familles Roussel d'Amérique

Se tiendra à Pointe-au-Père, les 9 et 10 août au sous-sol de l'Église Ste-Anne. Pour information, joindre François Roussel au 778-3242 ou Mariette Roussel à Mascouche au 1 450 477 5206



**CARQUEST**  
ROUSSEL PIÈCES D'AUTO ÉLECTRIQUE ENR.

PIÈCES D'AUTOS **(418) 778-3735**

Atelier de réparation  
Alternateur Démarreur  
Vérification de batteries

299, St-Edmond, Lac-Au-Saumon, Qc